

**COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)**  
**Extrait du registre des délibérations**  
**du Conseil Municipal n°26-2022**

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	22/02/2022
Présents	16
Absents	7
Procurations	5
Votants	21

Par suite d'une convocation en date du vingt-deux février deux mille vingt-deux, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis en Mairie de Mirepoix, le **lundi vingt-huit février deux mille vingt-deux à vingt heures et trente minutes**, sous la présidence de Monsieur Xavier CAUX, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, LE MINEZ Monique, BARON René, ROUGÉ Pierre, VALETTE Michel, GARRIGUES Véronique, ZAROIL Mimoun, ESCANDE Jacques, ANDRIEU Christelle, ROUCH Mylène, BOURDONCLE Stéphane, MARROT Catherine, COMTE Nicolas, GIROUSSE Laurent, ALBAN Marie-Françoise.

Absents : DILLON Valérie, BOULBES Loïc, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, ALEXANDRE Maria, Elisa LAURENT, PEISER Jean-Luc.

Procurations : Valérie DILLON à Véronique GARRIGUES, Loïc BOULBES à Xavier CAUX, Marie-Christine JOLIBERT à Christian PORTET, Evelyne CHARRASSE à Pierre ROUGE, Maria ALEXANDRE à Monique LE MINEZ.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme MARROT Catherine est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

**Objet : Contrat de location longue durée de véhicule financé grâce à un contrat de régie publicitaire**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de souscrire un contrat de location longue durée d'un véhicule utilitaire, auprès de la société France Infocom, financé grâce à un contrat de régie publicitaire.

La société France Infocom démarcherait prioritairement les entreprises locales pour louer les espaces publicitaires disponibles.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **Décide** de souscrire un contrat de location auprès de la société France Infocom pour un véhicule utilitaire ;
- **Décide** de signer un contrat de régie publicitaire auprès de la société France Infocom dont l'objet est de recouvrer les recettes publicitaires permettant de couvrir la totalité du loyer ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents inhérents à cette affaire.
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
et ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX



REÇU EN PREFECTURE

le 09/03/2022

